### IAE au féminin

Conférence

Vendredi 24 janvier 2014



www.fédération-femmes-administrateurs.com

- 1. Agnès Bricard : Une femme un parcours
  - \* Parcours
  - \* 1ère femme Présidente du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-comptables de Paris (2011-2012)
  - \* Prix « La Tribune Women's Awards 12/2011

    ➤ Prix finances et Grand Prix
  - \* Personnalité qualifiée au CNOCP (depuis 2009) (Conseil de Normalisation des Comptes Publics)
  - \* Intelligence économique : Guide du Routard > Colonel réserviste de l'Armée de l'Air 2011 (promotion 12 Club Ader)



### AGNES BRICARD **PARCOURS**

Expert-Comptable – Commissaire aux comptes 1 ère femme Présidente du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts comptables et Présidente d'Honneur Présidente Fondatrice de la Fédération Femmes Administrateurs

Port.: 06 61 64 57 00 - Tél: 01.44.69.06.06 - emall: abcec@wanadoo.fr

Site internet: www.brlcard-iacroix.com -

Blog: www.agnes.bricard.com

Octobre 2013

### Décorations obtenues

		<u>Parution</u>	Decoration
1.	Chevalier de l'Ordre du Mérite	14/05/2001	11/09/2001
2.	Chevalier de la Légion d'Honneur	12/04/2004	11/04/2005
3.	Officier de l'Ordre du Mérite	14/05/2010	07/02/2011

### Lauréate du Prix «La Tribune Women's Awards 2011» - catégorie Finances et Grand Prix

### Colonel de la réserve citoyenne de l'Armée de l'Air - Club Ader - 12ème promotion 2011

### **Fonctions actuelles**

- ✓ Expert-Comptable Commissaire aux comptes
   ✓ 1 ère femme Présidente du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts comptables et Présidente d'Honneur
- ✓ Présidente de la Fédération des Femmes Administrateurs depuis 2012
- ✓ Personnalité qualifiée au CNOCP (Conseil de Normalisation des Comptes Publics)
- ✓ Membre de l'OEAP (Observatoire Economique de l'Achat Public) depuis 2006
- ✓ Administrateur au sein de l'Académie de l'Intelligence Economique depuis 2012
- ✓ Colonel de la réserve citoyenne de l'armée de l'air

### Fonctions institutionnelles

- 1. Présidente du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables (2011-2013)
- 2. Présidente de l'Ordre des Experts-Comptables de Paris Ile-de-France (2001-2002)
- 3. Présidente de la Prévention et du traitement des difficultés au Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-comptables (2003-2004)
- 4. Présidente fondatrice du CJEC Club des jeunes Experts-Comptables diplômés (1983-1985)
- 5. Présidente nationale de l'ANECS Association Nationale des Experts-Comptables Stagiaires réglementés (1981-1983)

### Ouvrages publiés

- 1. Les nouveaux territoires de l'intelligence économique, IFIE Editions, 2009 et 2012
- 2. Guide du Routard de l'Intelligence Economique, Editions Hachette, 2012
- 3. Les Guides de la commande publique, Editions Club Secteur Public du CSOEC, 2009 et 2012
- 4. Reprendre une entreprise, Editions Express Roularta, 2009
- 5. Accompagner le chef d'entreprise en difficulté, Editions Litec/Lexis Nexis, 2006

### Bases documentaires en ligne initiées

✓ Evaluation: www.entrepriseevaluation.com

Prévention: www.entrepriseprevention.com

Financement: www.financement-tpe-pme.com

### Gouvernance des entreprises place des femmes

- ✓ Création de « DAF au Féminin » dans le Congrès des DAF des Echos (9 juillet 2013)
- ✓ Création de la Fédération Femmes Administrateurs le 3 juillet 2012 Présidente en exercice
- ✓ Création de l'Association Femmes diplômées d'Expertise Comptable Administrateurs Présidente d'Honneur (novembre 2010)

### Participation aux travaux préparatoires des projets de lois

- ✓ Loi prévention et rebond, projet préparation octobre 2013 sur la réforme de la justice commerciale
- ✓ Loi EIRL 2011-2012
- ✓ Lois Warsmann sur la simplification 2011/2012
- ✓ Loi auto-entrepreneur 2009 et Service Après-Vente des experts-comptables
- ✓ Loi de la sauvegarde 2005 et décret
- ✓ Lois Dutreil I et II lois pour l'initiative économique



### Panorama de la mandature d'Agnès Bricard, 1ère femme élue présidente du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables

9 mars 2011 / 12 mars 2013

D'éminentes personnalités, au premier rang desquelles Rémy Rioux Directeur de Cabinet de Pierre Moscovici, s'étaient réunies rue Cognacq Jay ce mardi 12 mars 2013 pour assister à l'émouvante cérémonie de passation de pouvoirs entre Agnès Bricard et Joseph Zorgniotti. Nous félicitons l'Ambassadrice du Chiffre qui fut la première femme élue par ses pairs à la tête du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables le 9 mars 2011 : son dynamisme et sa clairvoyance ont guide ses actions au cours de sa mandature. Le soutien au financement, la sécurité des entreprises, son implication pour la reconnaissance des droits des femmes dans l'univers du chiffre et l'intelligence économique ont figuré au premier rang de ses priorités. Nous souhaitons pleine réussite au 28 me Président du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables qui ne manquera pas de poursuivre les réformes engagées en faveur d'un plus grand rayonnement des experts-comptables dans le monde de l'économie. Jean-René Tancrède



2011

9 mars - Agnès Bricard élue présidente du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables Pour la première fois, une femme est élue à la présidence du Conseil Supérieur et devient la 27 présidente de l'institution.

15 mars - La loi de modernisation des professions réglementées définitivement adoptée : l'înterprofessionnalité

L'Assemblée nationale a adopté définitivement le 15 mars 2011 la loi de modernisation des professions judiciaires ou juridiques et de certaines professions réglementées. Les députés n'ont, en effet, apporte aucune modification en deuxième lecture au texte adopte par le Senat en décembre 2010. Un décret permettant la creation d'une SPFPL interprofessionnelle est attendu.

18 mars - Premier petit-déjeuner de l'Association des femmes diplômées d'expertise comptable Après la célébration de la journée de la femme le 8 mars 2011 au Conseil Superieur qui avait rassemblée plus de 300 consœurs, ce sont plus de 100 professionnelles qui ont participé le 18 mars 2011 au premier petit-déjeuner de l'association.

28 avril - Les Organismes de Gestion Agréés (OGA) et les experts-comptables scellent leur union avec la nouvelle association UNPCOGA

Le jeudi 28 avril 2011, les OGA et l'Ordre des Experts-Comptables ont officialisé leur association UNPCOGA pour structurer leurs échanges et servir de cadre dans la réalisation de travaux communs.

29 avril - Assises de la simplification à Bercy : la profession force de propositions

A l'occasion des assises de la simplification, le 29 avril 2011, la présidente a présenté seize mesures proposées par la profession pour aider l'action gouvernementale, comme la déclaration unifiée en matière sociale et fiscale.

10 mai - Lancement de la signature électronique de l'expert-comptable

Le 10 mai 2011 est née Signexpert, signature electronique de l'expert-comptable, lors d'une cérémonie de remise des clefs en présence des 22 presidents de Conseils regionaux de l'Ordre. 19 mai - Matinée spéciale déclaration de revenus sur RTL: plus d'un million d'auditeurs

RTL, en partenariat avec le Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables, a organisé le 19 mai 2011 une matinée speciale déclaration de revenus.

A cette occasion, Julien Courbet a accueilli Agnès Bricard et Olivier Salamito pour répondre en direct aux questions des auditeurs.

17 juin - Les experts-comptables ou coeur des investissements d'avenir

A l'invitation d'Agnès Bricard, Valérie Pecresse, alors ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, et René Ricol, alors commissaire général à l'investissement, ont animé une table ronde sur les investissements d'avenir.

20 juin - Avec le réseau Banque Populaire 16th signature d'une convention pour faciliter le financement des TPE et l'attribution notamment des crédits de moins de 25 000 euros

Olivier Klein, directeur général de la BPCE et Agnès Bricard ont signé, au siège de la BPCE, la première convention-cadre visant à faciliter le financement des TPE. Cette convention a pour objectif de faciliter le financement de TPE de moins de vingt salaries et d'attribuer des credits inferieurs à 25 000 euros.

5 juillet - CSO, CDC - Entreprises et le FSI s'unissent pour favoriser le développement des PME de croissance et des ETI

Agnès Bricard et Philippe Braidy, président de CDC-Entreprises, directeur général délégué du FSO en charge des PME et de l'action régionale, et Jean-Yves Gilet, directeur genéral du FSI, ont signé une convention visant à faciliter le financement en fonds propres des PME.

5 septembre - Avec le Crédit Lyonnais 2 signature d'un accord de partenariat destiné à fluidifier l'accès ou crédit des TPE-PME

5 septembre - Partenariat de diffusion entre le Conseil Supérieur et les presses universitaires de Fronce (PUF) Le Conseil Supérieur et les Presses Universitaires de France ont signé un partenariat de diffusion, qui s'est concrétisé le 5 septembre 2011 par le lancement de cinq ouvrages au sein de deux collections dans les

### WW Vie du chiffre

domaines de la comptabilité, de la gestion, du droit fiscal, du droit social et du droit des affaires. Ces ouvrages sont disponibles dans les grandes librairies.

5 septembre - L'Abécédaire de la profession comptable : tout savoir sur la profession

A l'occasion du 66\*\*\* Congrès de l'Ordre, le Conseil Supérieur a créé un nouvel outil « L'Abécédaire de la profession comptable ». Objectif : présenter la profession dans son ensemble. Plus de 65 000 exemplaires ont été diffusés.

19 septembre - Passion commerce, un tour de France pour promouvoir le commerce et accompagner son financement

Frédéric Lefebvre, alors Secrétaire d'Etat chargé du Commerce, de l'Artisanat, des petites et moyennes entreprises, a inauguré, en présence notamment d'André Marcon, l'opération Passion commerce, une initiative du réseau des chambres de commerce et d'industrie. La profession était partenaire de cet événement avec la présence d'Agnès Bricard.

19 septembre - Le rapport de Gérard Rameix reprend les propositions des experts-comptables et incite les banques à rester mobilisées sur le financement des TPE et PME

Gérard Rameix, président de la Médiation du crédit, a rendu public son rapport. Ce rapport met en avant les propositions et les réalisations concrètes faites par les experts-comptables sur le financement des TPE.

13 / 15 octobre - 66<sup>ème</sup> Congrès : record de participation pour un congrès en région, 4 500 congressistes !

Jean-Bernard Cappelier et Serge Bottali, rapporteurs généraux, ont choisi d'organiser ce 66 come Congrès autour du thème « Experts-comptables et TPE, pour une dynamique de croissance ». Christiane Company, commissaire général, et l'ensemble du comité d'organisation ont invité les congressistes à découvrir, pendant trois jours, les secrets de la cité phocéenne. Le 66 congrès s'est vu décerné un prix pour le meilleur congrès national par les 80 villes ayant un palais des congrès.

16 novembre - Réunion nationale des contrôleurs qualité au Cnam : une grande première !

Pour la première fois, la commission Qualité du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables a réuni, le 16 novembre 2011 au Conservatoire National des Arts et Métiers à Paris, les équipes régionales du contrôle de qualité pour échanger et suivre une formation sur les nouvelles normes professionnelles.

21 novembre - 1" trophée de l'Association des femmes diplômées d'expertise comptable administrateurs, en présence de Frédéric Lefebvre

A l'occasion de la cérémonie du Palmarès Madame Commerce de France, Agnès Bricard a eu le plaisir de remettre le 1<sup>et</sup> trophée de l'association des femmes diplômées d'expertise comptable administrateurs, à Lorraine Dauchez, au regard de son parcours professionnel.

21 novembre - 3ººº rencontre nationale des EPY, Entreprises du Patrimoine Vivant

De nombreux représentants du label EPV se sont regroupes à Bercy le 21 novembre 2011

autour de Frédéric Lefebvre. l'occasion d'évoquer les progrès de cette marque et la manière de mieux la valoriser en France et à l'Etranger, avec de nombreux partenaires tel que l'Ordre des Experts-Comptables.

29 novembre - Les propositions du Conseil Supérieur au service de la compétitivité et de la valeur durable des entreprises

La plaquette « Principes de mesure de l'immatériel : 12 propositions au service de la compétitivité et de la valeur durable des entreprises » a été adressée à l'ensemble des députés et sénateurs ainsi qu'aux différents ministères.

5 décembre - Agnès Bricard remporte le prix « La Tribune » Women's Awards 2011 dans la catégorie finance et reçoit le grand prix toutes cotégories confondues La Tribune a reconnu l'implication et le travail accompli par la profession comptable pour favoriser le financement des TPE/PME et des entreprises à potentiel de croissance (ETI). Lors de la cérémonie de remise de prix. Agnès

de la cérémonie de remise de prix, Agnès Bricard a reçu le Grand Prix Allianz récompensant celle parmi les trois nommées ayant reçu le plus de votes des internautes toutes catégories confondues.

6 décembre - Simplification : premier bilan après les premières assises du 29 avril 2011

Frédéric Lefebvre avec Jean-Luc Warsmann ont souhaité réunir, le 6 décembre 2011 à Bercy, les acteurs de la simplification et les chefs d'entreprise. Il a été dressé la liste des propositions, dont celles issues de la profession, visant à limiter les charges administratives qui pèsent sur les entreprises.

8 décembre - La commission de Droit comptable du Conseil Supérieur a lancé la 2<sup>ème</sup> édition des journées techniques « Comptabilité Contrôle Audit »

Journée organisée par le Conseil Supérieur, avec Jérôme Dumont, président de la commission de Droit comptable, en partenariat avec l'Intec, les conférences ont été animées par des professionnels et des universitaires.

15 décembre - Réflexion autour de l'éthique et de la gouvernance

A l'occasion de l'Exposia 2011, salon européen du droit, de l'audit et du conseil, plusieurs personnalités publiques dont Agnès Bricard, Michel Prada, Philippe Audouin, Yves Nicolas, William Nahum et Jean-Louis Mullenbach se sont réunies pour échanger sur le thème « Subordination et indépendance : principes de gouvernance ».

### 2012

19 janvier - Création et lancement d'une assurance santé pour les entreprises

Innovation majeure, cette assurance santé permettra aux entreprises françaises lorsque la pérennité de leur activité est menacée de couvrir les honoraires des experts de crise, dont l'expert-comptable de l'entreprise.

27 janvier - Accord signé avec le GIP-MDS et le Conseil Supérieur pour le rapprochement des portails Net-entreprises et jedeclare.com

Cet accord signé avec Eric Hayat, président du GIP-MDS, a pour but de développer la

dématérialisation, faciliter le quotidien des entreprises, et soutenir l'utilisation des deux plateformes.

1" février - Signature d'une convention entre le Conseil Supérieur et le CRA, Cédants et Reepreneurs d'Affaires Accord permettant aux experts-comptables de disposer d'un réseau qualifié pour accompagner leurs clients dans la transmission d'entreprise.

1" et 2 février - Salon des entrepreneurs

Le Président de la République s'est rendu sur le stand des experts-comptables.

Ce fut l'occasion de lui présenter les outils développés par l'Ordre des Experts-Comptables dédiés au financement des TPE-PME.

8 mars - Présentation des dispositifs publics de soutien aux entreprises en présence de trois ministres Le Conseil Supérieur a organisé, à l'initiative de René Ricol, alors commissaire général à l'investissement et coordinateur des dispositifs publics de soutien aux entreprises, un colloque dont l'objectif était de présenter aux expertscomptables les dispositifs clès mis en oeuvre par l'Etat en faveur des entreprises.

8 mars - A l'occasion de la journée de la femme, le Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables a reçu Jean-François Copé co-auteur de la loi Copé-Zimmermann sur la parité dans les conseils d'administration

19 mars - A l'occasion de l'inauguration du Conseil de la simplification à Bercy, Frédéric Lefebvre a nommé Agnès Bricard présidente du groupe de travail sur l'accès des TPE aux financements bancaires

20 mars - Les experts-comptables font leurs propositions fiscales

Joseph Zorgniotti, président d'honneur du Conseil Supérieur et président du Club fiscal et Jean-François Pestureau, président de la Commission Fiscale du Conseil Supérieur ont dévoilé les propositions fiscales des experts-comptables autour de deux tables-rondes : « La fiscalité : outil de développement économique ? » et « Fiscalité, les grands défis d'aujourd'hui ».

26 mars - Le Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts Comptables a signé la convention nationale Tiers de confiance avec la Direction générale des finances publiques

Tout expert-comptable, société d'expertise comptable ou association de gestion et de comptabilité qui a signé une convention individuelle avec la Direction des Finances publiques, peut exercer pour un client ou un adhérent, la mission de tiers de confiance moyennant la conclusion d'une lettre de mission.

30 mars - Publication du décret relatif à l'exercice de l'activité d'expertise comptable

Ce texte fait suite aux lois du 23 juillet 2010 relative aux réseaux consulaires, au commerce, à l'artisanat et aux services et du 28 mars 2011 de modernisation des professions judiciaires ou juridiques et certaines professions réglementées, sous l'influence du droit communautaire.

2 avril - Avec le Crédit du Nord, 3<sup>ème</sup> signature d'une convention en matière de financement Après la Banque Populaire et LCL, le Conseil Supérieur a signé une convention de partenariat





avec le Crédit du Nord afin de faciliter l'accès des entreprises aux crédits bancaires et de raccourcir les délais d'examen des demandes de prêts.

13 avril - Agnès Bricard sur les ondes de RTL Agnès Bricard est intervenue à nouveau sur les ondes de RTL dans le cadre des nouveautés 2012 en matière d'impôts sur le revenu.

3 mai - Publication de l'arrêté portant agrément du règlement intérieur de l'Ordre des Experts-comptables Le texte qui complète le décret du 30 mars 2012 et encadre ainsi l'exercice de la profession.

4 juin - Signature d'une convention de partenariat entre le Conseil Supérieur et la délégation interministérielle à l'Intelligence économique Cette convention améliore la coopération en matière d'intelligence économique au service des entreprises et de l'emploi.

5 juin - Fleur Pellerin, ministre déléguée aux PME. à l'Innovation et à l'Economie numérique, rencontre les experts-comptables

Agnès Bricard a présenté à Fleur Pellerin les travaux menés par l'Ordre des Experts-Comptables sur le financement des TPE et le renforcement des fonds propres des PME-ETI pour favoriser la compétitivité.

19 juin - Conférence de presse avocats / expertscomptables : une interprofessionnalité fonctionnelle ! Pour la première fois, Agnès Bricard et Christian Charrière Bournazel, Président du Conseil national des barreaux, ont réuni ensemble la presse et affiché une volonté d'harmonie et de complémentarité entre les deux professions.

28 juin - Planète PME : le Premier ministre, Jean-Marc Ayrault, rencontre les experts-comptables

Au cours de la 10eme édition de Planète PME, Jean-Marc Ayrault s'est rendu sur le stand de l'Ordre des Experts-Comptables pour rencontrer Agnès Bricard. L'occasion de lui présenter les actions menées par le Conseil Supérieur en matière de financement, de prévention et d'intelligence économique.

3 juillet - Lancement de la Fédération Femmes administrateurs à l'initiative des experts-comptables avec les femmes du secteur public et libéral

Cinq associations de femmes regroupées dans les métiers du chiffre, du droit ainsi que du secteur public ont créé la fédération Femmes administrateurs. La Fédération est présidée pour un mandat de deux ans par Agnès Bricard et, Marie-Jo Zimmermann, co-auteur de la loi sur la parité, en est la présidente d'honneur.

4 juillet - 1e Congrès de DAF autour de la réflexion d'une liste spécifique experts-comptables salariés d'entreprise

Plus de 2 000 DAF, issus de grandes entreprises mais également de PME, ainsi que de nombreuses personnalités étaient présentes à ce premier rendez-vous. Partenaire de l'événement, l'Ordre des Experts-Comptables était au coeur des débats.

12 juillet - Avocats et experts-comptables se mobilisent au service de l'attractivité de la France et de l'accompagnement des investisseurs étrangers (Agence Française pour les Investissements Internationaux), le CNB et le Conseil Supérieur ont signé un convention de partenariat pour favoriser le développement des investissements étrangers en France en s'appuyant sur la connaissance des milieux d'affaires de chacun des partenaires.

25 septembre - Avec le Crédit Agricole 4™ signature d'une convention sur le financement

Le Conseil Supérieur et le Crédit Agricole ont signé une convention cadre destinée à faciliter l'accès au crédit des TPE et des professionnels.

1" octobre - Corse : création du 23<sup>eme</sup> Conseil régional de l'Ordre des ExpertsComptables

Un nouveau Conseil régional de l'Ordre des Experts-Comptables a été créé : le Conseil régional de Corse. Le Conseil Supérieur compte désormais 69 élus.

3, 4 et 5 octobre - 67<sup>tme</sup> Congrès de l'Ordre : plus de 6 000 congressistes réunis! Philippe Arraou, rapporteur général, et les équipes de ce 67ense Congrès ont choisi de

consacrer cette nouvelle édition sur le thème « L'expert-comptable entrepreneur, une marque, une offre ». Françoise Berthon, commissaire général, et l'ensemble du comité d'organisation, ont invité les congressistes à découvrir, pendant trois jours, les charmes de la capitale.

11 octobre - Le Conseil Supérieur a participé à l'élaboration d'un guide sur la gouvernance d'entreprise en France.

L'objectif de ce document souhaité par l'Institut Français des Administrateurs (IFA) est de montrer l'excellence de la gouvernance d'entreprise en France afin d'attirer les investisseurs étrangers.

### 2013

25 janvier - Agnès Bricard rencontre Nicolas Dufourcq, directeur général de la BPI Présentation des actions du Conseil Supérieur en matière de financement des PME/ETI sur leurs projets de développement par les fonds propres.

28 janvier - Transmission d'entreprise : le Conseil Supérieur signe un partenariat avec la CCIFTE Partenariat destiné à renforcer la capacité pour les experts-comptables à procéder à des missions de conseil en transmission d'entreprise à travers une collaboration sécurisée avec les professionnels de la CCIFTE.

5 février - Remise nationale des prix Cré'Acc 2012 à la Fédération Françoise de Football, en présence d'Emmanuel Petit, parrain de cette 10the promotion A l'occasion de son 10tme anniversaire, CréAcc a souhaité rendre hommage à Pascale Ullmo en créant le « Prix 10°ne anniversaire/Pascale Ullmo ». Pascale Ullmo a toujours soutenu dans ses fonctions, que ce soit à la médiation du crédit ou au commissariat général à l'investissement, les créateurs d'entreprise.

6 février - 20the anniversaire du Salon des entrepreneurs

Agnès Bricard a ouvert le salon des entrepreneurs avec Pierre Moscovici sur le thème de la création d'entreprise. En direct du 20 me salon des entrepreneurs, Agnès Bricard a été interviewée sur BFM Business.

7 février - Lancement du livre « 70 ans d'histoire » auprès de la presse

« Une marque, c'est raconter une histoire » déclare Agnès Bricard.

7 février - Avec la Caisse d'Épargne, 5the signature d'une convention sur le financement

Dans le cadre du 20<sup>ème</sup> anniversaire du salon des entrepreneurs, Christine Fabresse, directrice développement Caisse d'Epargne, et Agnès Bricard ont signé une convention de partenariat en faveur du financement des TPE-PME.

27 février - France Active et le Conseil Supérieur signent une convention de partenariat Une signature avec un financeur solidaire pour créer une synergie plus forte entre nos deux

2013-219



### **MANDATURE 2011 - 2012**

Deux années pour développer la marque « Expert-comptable »

« Expert-comptable » est une marque car elle porte des valeurs qui ont un sens pour nos clients : il s'agit de compétence, d'éthique et de confiance... Notre marque est également synonyme de réseau et de partage d'expérience.

Travailler pour la profession, c'est faire vivre notre marque qui est une valeur immatérielle sur laquelle nous devons capitaliser en concentrant nos efforts sur les axes suivants :

### Renforcer le diplôme d'expertise comptable qui est au cœur de notre marque

Le diplôme d'expertise comptable est le pivot de notre marque, la condition d'entrée dans notre communauté. Le Conseil supérieur entend garantir les conditions effectives d'accès à ce diplôme sur l'ensemble du territoire, en particulier par le biais d'un accord conclu avec le Cnam Intec.

Afin d'améliorer l'attractivité de notre profession vis-à-vis des jeunes et de les orienter vers notre diplôme, nous devons poursuivre la politique de partenariat avec les universités menée depuis deux ans consistant à mettre à leur disposition nos outils de gestion de crise (créés au congrès de Nantes en octobre 2009), de financement (créés au congrès de Strasbourg en octobre 2010). Plus de 15 universités via leurs écoles universitaires de management autrefois appelées IAE sur environ 35 délivrant le master CCA sont partenaires et ce partenariat a permis aux étudiants de découvrir le large éventail de missions proposées par les cabinets, allant bien au-delà des matières traditionnellement enseignées.

Notre diplôme doit être ouvert à tous les talents dans un objectif d'échange et d'amélioration. C'est pourquoi nous devons faire de la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) un axe prioritaire afin de permettre à nos collaborateurs les plus talentueux de rejoindre notre institution et porter haut et fort notre marque.

Nous devons rassembler autour de nous tous ceux qui peuvent enrichir notre réseau. Le souhait que nous avons de créer une liste des diplômés d'expertise comptable exerçant en entreprise poursuit notamment un objectif commencé avec l'Académie.

### Porter vers les professionnels les bénéfices des réformes négociées par la profession : une marque qui répond aux attentes du marché

Pour être une référence, notre marque doit être en adéquation avec les besoins du marché. C'est pour cela qu'une modernisation de notre réglementation professionnelle a été opérée ces deux dernières années.

Nous devons désormais porter sur le terrain les bénéfices concrets de ce que nous venons d'obtenir : interprofessionnalité, assistance auprès des particuliers, activités commerciales à titre accessoire, maniement de fonds, tiers de confiance, prise de participation et exercice de mandats sociaux dans des sociétés non membres de l'Ordre... ce sont des réformes pour toutes et tous.

Dans ce cadre, des rencontres seront organisées au cœur des régions au cours des prochains mois. Des guides pratiques seront diffusés à chaque professionnel.

Chaque cabinet pourra inscrire sur son site Internet les outils crées par le Conseil Supérieur (comparatif statuts, auto entrepreneur, micro entreprise, réel simplifié au normal, financement TPE...) afin que ceux-ci puissent être consultés par les chefs d'entreprise. De fait, ils pourront devenir acheteurs de missions.

### Communiquer auprès des confrères le nouveau référentiel normatif qui entrera en vigueur en 2012 : l'étendard de notre marque

Nos normes d'exercice professionnelles sont les ambassadrices de notre marque. Elles harmonisent les bonnes pratiques et assurent la délivrance d'un travail de qualité et de haut niveau. Elles renforcent le niveau de confiance qu'accordent les clients à nos travaux.

Un nouveau référentiel actualisé en fonction des standards internationaux vient d'être adopté. Sous réserve d'agrément par les pouvoirs publics, il entrera en application à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2012.

Dès leur agrément, les nouvelles normes seront largement diffusées par le biais d'outils et de formations auprès de l'ensemble des cabinets.

### Communiquer dans la presse les valeurs de notre marque et les diffuser auprès du grand public

Le Conseil supérieur communiquera par l'intermédiaire de campagnes de presse sur la marque, sur ses atouts, sur la valeur ajoutée qu'elle procure à ceux qui y font appel.

Une semaine de l'expert-comptable est organisée à cet effet au mois de mai prochain.

Par ailleurs, la consécration de nos interventions auprès des particuliers doit nous permettre de mieux nous faire connaître auprès du grand public, à l'instar de nombreux pays voisins, dans le cadre de missions qui iront du déclaratif à la gestion patrimoniale.

### Elargir notre panel de missions : autant de relais de croissance pour notre marque

Nous devons pouvoir satisfaire ou devancer les besoins de nos clients au-delà de nos missions traditionnelles. C'est ce que démontrent les dernières études réalisées par le Conseil supérieur. Mettre en avant la marque « expert-comptable », c'est également être innovant dans la recherche de création de plus de valeurs au service de nos clients notamment au travers de nouvelles missions dans les domaines de l'intelligence économique comptable et financière (alertes

professionnelles), des marchés publics, de l'export, du développement durable, ou encore de l'accompagnement des Entreprises de Taille Intermédiaire (ETI) dans leur développement, pour ne citer que quelques exemples.

### Développer une démarche marketing autour de la marque « Expert-comptable », pour mieux connaître notre marché et adapter nos missions.

Nous devons nous engager sur une approche plus « marketing » de nos activités. L'objectif est de mettre notre offre de services en adéquation avec les attentes de nos clients.

Cette démarche nécessite un diagnostic des besoins du marché. Celui-ci doit permettre de créer les missions correspondantes et définir les conditions d'intervention, y compris financières. Enfin, ce processus doit se conclure par la mesure de la satisfaction du client afin d'adapter en permanence l'offre aux besoins.

Le Conseil supérieur, par le biais d'analyses sectorielles et d'études de marché apportera à la profession dans les deux prochaines années les outils adéquats et mutualisés.

### Protéger la marque « Expert-comptable » en luttant contre l'exercice illégal

Une marque doit être protégée contre les contrefaçons. C'est pourquoi nous luttons contre l'exercice illégal. Le Conseil supérieur en a fait l'une de ses priorités en établissant un plan d'actions national. Une réunion a eu lieu en mai 2010 avec l'ensemble des commissaires du gouvernement auprès des conseils régionaux afin d'obtenir le soutien des pouvoirs publics. Nous allons rencontrer les Chambres consulaires pour favoriser l'information des entreprises sur les risques résultant du travail des illégaux.

Une cellule spécifique sera créée au sein du Conseil supérieur afin de mutualiser et diffuser les bonnes pratiques auprès des Conseils régionaux, comme cela a été décidé en février.

### Promouvoir l'efficacité et l'innovation comme deux caractéristiques fortes de la marque « Expert-comptable »

La politique volontariste initiée par le Conseil supérieur pour promouvoir les téléprocédures participe à la valorisation de notre image auprès de nos clients et de notre environnement politique et économique. Parallèlement, elle renforce l'efficacité de notre système de production.

Nous poursuivrons dans les deux prochaines années nos actions de **généralisation des téléprocédures** notamment par le biais de la gratuité du portail jedeclare.com.

Par ailleurs, une **signature électronique** spécifique à notre marque expertcomptable sera proposée aux professionnels dans les prochains mois.







Le guide de

l'intelligence économique



Le <u>Quide</u> du









### FAITES VOTRE AUTODIAGNOSTIC 1.E.

Le Conseil supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables (CSOEC) et le Service de Coordination à l'Intelligence Économique des ministères économiques et financiers à Bercy (SCIE) ont mis en place un autodiagnostic qui permet aux dirigeants de TPE-PME de situer leur entreprise dans la démarche d'intelligence économique.

autodiagnostic d'intelligence économique.

### La veille

Faites votre autodiagnostic en ligne sur **experts-comptables.fr** espace « Développement économique », rubrique « Intelligence économique ».

### Suivez-vous régulièrement:

oulvez-vous reguliererrient.		
1 L'environnement économique du secteur d'activité de votre entreprise?	Oui	Non
2 La législation et la réglementation s'appliquant à l'entreprise?	Oui	Non
3 Les tendances et les évolutions prévisibles du marché?	Oui	Non
4 L'évolution prévisible du coût de vos matières premières?	Oui	Non
5 L'évolution des besoins et des attentes de vos clients?	Oui	Non
6 Vos concurrents (nouveaux produits, projet de délocalisation, croissance externe)?	Oui	Non
7 Vos fournisseurs (santé financière, principaux clients)?	Oui	Non
8.L'image de votre entreprise (dans la pressey compris à l'international -, sur Internet: réseaux sociaux, forums, blogs)?	Oui	Non
9 L'action des associations, des « think tanks », des ONG s'intéressant à votre secteur d'activité ou à votre entreprise?	Oul	Non
10 Avez-vous recensé les sources d'informations internes et savez-vous les valoriser et les exploiter (savoir-faire du personnel, rapports du service après vente, rapport d'étonnement concurrentiel)?	Oul	Non
11 Avez-vous mis en place un dispositif de collecte de l'information (Internet, abonnement à des bases de données, réseaux humains) ou vous appuyez-vous sur des prestataires extérieurs (recherche de données, réalisation d'études)?	Oui	Non
12 Développez-vous des partenariats avec des entreprises proches géographiquement et/ou en termes de secteur d'activité (échange d'informations, participation collective à des salons)?	Oui	Non
13 Avez-vous identifié les opportunités de développement à l'international pour votre entreprise?	Oui	Non
14 Bénéficlez-vous d'un accompagnement à l'international (réseau des CCI, Ubi- france, conseillers du commerce extérieur de la France, agences de dévelop- pement régional)?	Oul	Non
15 Avez-vous une politique active dans les domaines technologiques et de la pro- priété industrielle (veille et recherche sur les bases de données de brevets, éva- luation des risques de contrefaçons)?	Oui	Non
CONTRACTOR OF THE PROPERTY OF	-	

### Résultats sur 15

Moins de 7: une action de veille vous donnerait un avantage concurrentiel. De 7 à 12: les efforts que vous effectuerez dans ce domaine permettront une meilleure réactivité de votre entreprise.

Plus de 12: la veille que vous avez mise en place dans l'entreprise, bien que perfectible, est de bonne qualité.

Quel que soit votre résultat, n'hésitez pas à contacter votre expert-comptable. Grâce à l'outil « Indicateur de Croissance et de Vulnérabilité » développé par le Conseil supérieur de l'Orure des Englisher les points faibles de votre entreprise ainsi que le opportunités de développement, et vous accompagner dans la mise en opportunités de développement, et vous accompagner dans la mise en control d'un plan d'actions (voir plus loin « Un travail en réseau »). Vous pour le Chargé de mission Régional à l'Intelligence Économique (CRIE) de votre région (voir « Le carnet d'adresses » page 128).

### L'influence et la compétitivité

1	Disposez-vous d'indicateurs précis pour évaluer la compétitivité de votre entreprise?	Oui	Non
2	Cherchez-vous à créer, entretenir ou participer à des réseaux hors de votre entreprise afin de disposer de sources et de moyens de diffusion d'informations utiles et diversifiés (amicales de dirigeants, associations d'anciens élèves, clubs de réflexion, chambres consulaires, administrations, pôles de compétitivité, centres techniques industriels)?	Oui	Non
3	L'entreprise adhère-t-elle à des associations professionnelles permettant de faire entendre sa voix?	Oui	Non
4	L'entreprise conduit-elle ou participe-t-elle à des actions à caractère sociétal (adhésion à des associations sportives, culturelles, humanitaires)?	Oui	Non
5	Menez-vous des actions d'influence pour préserver et renforcer les intérêts de votre entreprise (organismes de normalisation, décideurs publics locaux, ministères, ONG)?	Oul	Non
6	Avez-vous une politique de communication pour promouvoir votre entreprise et faire valoir les performances de ses produits, particulièrement les produits innovants?	Oul	Non
7	Avez-vous une stratégie de communication via le Web 2.0 (participation de votre entreprise à des blogs, forums, réseaux sociaux)?	Oui	Non
8	Votre entreprise a-t-elle les moyens de rétablir sa réputation sur internet en cas d'attaque?	Oui	Non
9	Êtes-vous prêt à faire appel à un cabinet de lobbying pour défendre et pro- mouvoir votre entreprise?	Oui	Non

### Résultats sur 9

Moins de 4: la mise en œuvre d'actions d'influence permettrait d'améliorer la performance et la compétitivité de votre entreprise.

De 4 à 7: même si vos produits sont de qualité, vous risquez à terme de rencontrer des difficultés pour les vendre comme vous le souhaitez.

Plus de 7: vous avez un bon positionnement pour mener des actions d'influence.

Quel que soit votre résultat, n'hésitez pas à contacter votre expert-comptable si vous souhaitez qu'il vous oriente vers un spécialiste du lobbying et de la communication d'influence qui pourra vous accompagner dans la mise en place d'un plan d'actions. Vous pouvez également prendre contact avec le Chargé de mission Régional à l'Intelligence Économique (CRIE) de votre région (voir « Le carnet d'adresses » page 128).



FAITES VOTRE AUTODIAGNOSTIC

### La capitalisation et la préservation du patrimoine immatériel

1	Les éléments sensibles de votre entreprise sont-ils blen identifiés (savoir-faire, innovations, mémoire de l'entreprise, annuaire des compétences)?	Oui	Non
2	Veillez-vous à les protéger?	Oui	Non
3	Avant de lancer un projet important, traitez-vous les aspects relatifs à la sécurité des informations? Qui sera informé? Comment circuleront et seront conservées les informations? Quelle politique de communication sera associée au projet? Rédigez-vous systématiquement des manuels de procédures?	Oul	Non
4	Certaines de vos informations sensibles sont-elles protégées par des contrats d'assurances et/ou des moyens juridiques liés à la propriété intellectuelle (brevets, dépôts de marques, de modèles)?	Oul	Non
5	Vos Inventions sont-elles protégées?	Oui	Non
6	Avez-vous formalisé une procédure d'habilitation pour l'accès aux données sensibles de l'entreprise?	Oul	Non
7	Existe-t-il des consignes claires de rangement et d'archivage des documents sensibles?	Oui	Non
8	Existe-t-II des consignes claires de destruction des documents sensibles?	Oul	Non
9	Disposez-vous de locaux ou de mobilier sécurisés pour ranger vos documents sensibles?	Oui	Non
10	Le système d'information de votre entreprise est-il sécurisé?	Oui	Non
11	Insérez-vous des clauses de confidentialité dans les contrats de travail du personnel?	Oul	Non
12	Les informations diffusées lors des congrès, salons et foires expositions sont- elles maîtrisées?	Oul	Non
13	Contrôlez-vous la sensibilité des informations contenues dans vos supports de communication (documents de promotion, site web, lettre d'information)?	Oui	Non
14	La somme des informations qui peuvent être recueillies légalement (information ouverte) peut-elle mettre en péril la compétitivité de l'entreprise?	Oui	Non

### Résultats sur 14

Moins de 7: votre entreprise est confrontée à un risque bien réel de divulgation de son savoir ou de son savoir-faire.

De 7 à 11: la protection du patrimoine de votre entreprise peut être accrue par la mise en place de solutions simples.

Plus de 11: vous avez le souci de protéger le patrimoine immatériel de votre entreprise.

### IAE au féminin

### Conférence

Vendredi 24 janvier 2014



www.fédération-femmes-administrateurs.com

### 2. Fédération Femmes Administrateurs

- \* Présentation
- \* Défis
- \* Articles : « Femmes Administrateurs : un parcours à succès au service de la modernisation »
  - « Une dynamique en marche »
  - « La parité pour un management différent »
- \* Etude : Mixité et diversité dans les conseils d'administration : Une présentation des femmes administrateurs dans le SBF 120 en 2013

- CAC 40:

28%

- SBF 120:

26%

et 353 mandats des femmes administrateurs sur 1489 : 23,7%



### **PRESENTATION**

Création en juillet 2012

### Enjeux

L'enjeu de la Fédération créée en juillet 2012, est d'assurer la mise à niveau de la représentation des femmes au sein des conseils d'administration et de surveillance, et ce, conformément aux lois Copé-Zimmerman et Sauvadet. Cela doit permettre de rééquilibrer les pouvoirs, les compétences et d'agir sur les comportements et pratiques au service de la performance et de la compétitivité des entreprises, des associations et des établissements publics.

Si l'intégration des femmes dans les conseils d'administration participe à une meilleure gouvernance, l'action de la Fédération aidera à faire comprendre que leur entrée conduit naturellement à professionnaliser la fonction d'administrateur nécessaire à la modernisation de notre pays.

### **Objectifs 2013 / 2014**

- ⊃ Pour la réussite de la mixité public/privé.
- → Pour une attractivité et une influence en Europe, le levier des compétences féminines.
- → Pour une parité dans les instances des professions libérales.
- Pour un modèle de compétitivité, créateur de croissance : l'efficience du capital féminin.

### Membres de la Fédération

### Femmes libérales



Association Femmes AAA+ (Avocates) présidée par Brigitte Longuet.



Association Française des Femmes Juristes présidée par Mary Daphné Fishelson.



Association des Femmes Diplômées <u>d'Expertise Comptable</u> Administrateurs, présidée par Françoise Berthon et Marie-Ange Andrieux



Association des Femmes Huissiers de Justice, présidée par Astrid Desagneaux.

### **\*** Femmes du monde public



Association Administration Moderne présidée par Anne-Marie HELLEISEN.

### Membres observateurs (janvier 2014)



Femmes Commerce de France (CEFEC) présidée par Agnès Chauveau.



Femmes Ingénieurs et scientifiques de France présidée par Aline Aubertin



Femmes Chefs d'Entreprise présidée par Eva Escandon



### www.federation-femmes-administrateurs.com

### Les défis de la Fédération

La Fédération des Femmes Administrateurs a pour objectif de rassembler les compétences féminines dans leur diversité afin de rompre avec la politique de la chaise vide lorsqu'il s'agit de trouver des femmes compétentes.

La Fédération souhaite développer un véritable SAV des lois de parité (1) afin de substituer au modèle actuel, caractérisé par un système de recrutement par cooptation, un modèle ouvert fondé sur une parité positive en vue de professionnaliser le statut d'administrateur.

Ces défis, la Fédération des Femmes Administrateur pourra les relever en mettant en œuvre plusieurs actions concrètes :

### 1/ Rendre les candidates plus visibles notamment :

- par différents moyens de communication,
- sur le site du ministère des droits des femmes, en créant un point d'entrée unique pour consulter la liste des femmes compétentes à partir des fichiers des associations membres de la Fédération ;
- 2/ Faire apparaître les spécificités des compétences féminines pour pourvoir les postes de femmes administrateurs conformément aux objectif fixés par les lois de parité (2);
- 3/ Professionnaliser le statut d'administrateur avec notamment la prise en compte d'unités de formation afin que femmes et hommes aient un niveau équivalent ;
- 4/ Accompagner les participantes qui le souhaitent (partenariat formation avec l'IFA et l'ESSEC, mentoring, témoignages, conférences);
- 5/Faire le lien avec les parties prenantes chargées du recrutement pour promouvoir les compétences des femmes (cabinets de chasseurs de tête) : Charte de mixité des bonnes pratiques.

<sup>(1)</sup> Loi Copé / Zimmermann (27 janvier 2011), Loi Sauvadet (12 mars 2012).

<sup>(2)</sup> Le seuil est fixé à 40 % de femmes administrateur en 2016 (Loi Copé Zimmermann) et en 2017 pour le secteur public (Loi Sauvadet).



### Femmes Administrateurs : un parcours à succès au service de la modernisation

### Eemines Administrate units

u 1<sup>er</sup> juillet 2017, les conseils d'administration des 2 000 plus grandes entreprises françaises devront compter 40 % de femmes administrateurs. Dans le cas où cet objectif, fixé par la loi Zimmermann du 27 janvier 2011, ne serait pas respecté les administrateurs en poste verront leurs jetons de présence suspendus. Même combat dans les conseils d'administration des établissements publics et au plus haut sommet des trois versants de la Fonction Publique (Etat, collectivités territoriales et hôpitaux), avec les objectifs fixes par la loi Sauvadet du 12 mars 2012: quota de 20 % de femmes à compter du 1e renouvellement du conseil, et 40 % à compter du 2 renouvellement du conseil.

Ces objectifs quantitatifs pourront ètre atteints seulement si trois défis majeurs sont effectivement relevés au cours des prochains mois.

• Le premier défi c'est la professionnalisation du statut d'administrateur. Les fenumes peuvent être le moteur d'un changement conduisant les processus de formation à prendre le pas sur les processus de cooptation. Si les hommes naissent administrateurs, les femmes elles se forment à cette fonction. La qualité des formations proposées par les différents acteurs (IFA, ESSEC, ...) suscite un grand intérêt chez les femmes qui souhaitent



accèder à un mandat. Cette impulsion donnée par les femmes provoquera nécessairement une réaction chez les hommes

En relevant ce premier défi, les femmes administrateurs pourront ainsi contribuer non seulement à l'amélioration des objectifs de parité mais aussi à apporter une modernité au sein des conseils portant les germes de nouvelles perspectives de croissance et compétitivité.

• Le deuxième défi consiste à conduire un véritable changement culturel pour que les conseils d'administration soient de véritables lieux ouverts de réflexions stratégiques et non de simples chambres d'enregistrement marquées par le règne du non-dit. Parmi les valeurs féminines c'est le courage, qualité essentielle d'un administrateur, qui permettra aux femmes administrateurs de réaliser ce tour de force au sein des conseils d'administration. Cela ne veut pas



dire que les hommes n'ont pas de courage mais ils ont souvent tendance à tourner en rond autour d'un sujet pour éviter par exemple de mettre un dirigeant en difficulté. Les femmes ont la réputation de prendre la parole dans les enceintes où elles se trouvent, il n'y a pas de raisons objectives qu'elles n'agissent pas de la même façon au sein des conseils d'administration, qu'elles n'aient pas le courage de poser les bonnes questions, le courage de déranger! Le courage de faire agir!

• Le troisième défi c'est celui de la compétence et du sérieux. Ici aussi les femmes ont un rôle majeur à jouer car naturellement elles étudient les dossiers, fouillent, cherchent... et trouvent. Un conseil d'administration compétent avec les compétences sectorielles, des visions innovantes, une approche sérieuse des risques...

Les futures Femmes administrateurs doivent être formées et accompagnées parce qu'exercer le pouvoir est un exercice complexe à la fois collectif et solitaire. Pour démontrer qu'elles peuvent exercer le pouvoir autrement, avec notamment la mise en œuvre de solutions de médiation pour construire des consensus vertueux dans l'intérêt de l'entreprise.

Afin de renforcer cet accompagnementdans l'exercice des fonctions d'administrateur, la Fédération Femmes Administrateurs organise, le 6 mars 2014, à l'Assemblée Nationale deux tables rondes.

La première sera l'occasion d'échangerautour du développement de nouvelles compétences stratégiques et de gouvernance pour exercer un mandat (formation, mentoring et appui des réseaux).

La seconde table ronde sera elle dédiée aux premiers pas vers un mandat d'administrateur (la rédaction du CV, les contacts avec les chasseurs d'administrateurs, l'entretien de sélection).

Les femmes ne doivent pas s'illusionner sur le pouvoir mais l'affronter avec un autre modèle. Ces tables rondes ambitionnent aussi de valoriser ce modèle féminin dans l'entreprise dont certains patrons masculins commencent eux-mêmes à se revendiquer!

Nota: Cet article est Inspire d'« Administrateur(e) au Férninin-Guide pour devenir Administratrice »(1)

(1)Women@network N12 co-auteurs Viviane de Beaufort- Essec, Carol Lambert-Deloitte et les membres du Wob Epwn leur cheval de bataille. Ils organiseront à la rentrée la 1<sup>re</sup> édition des États généraux du numérique ; l'occasion pour le Conseil national des barreaux de marquer sa volonté d'accompagner les avocats dans leur bascule vers le numérique et le changement de leurs usages, ainsi que dans la création de nouvelles façons de travailler, de s'informer et de communiquer.

Car l'enjeu est aussi celui de la compétitivité. Avec les gains de temps réalisés, les économies obtenues, la rationalisation des usages et les nouvelles façons de travailler et de communiquer... investir les nouvelles technologies de l'information et de la communication est devenu un formidable

booster pour ces professionnels chahutés par l'environnement économique. La dématérialisation apporte en effet une réponse immédiate à la nécessité pour les professionnels de réaliser les gains de productivité nécessaires au développement de nouvelles missions.

Mais pour rester dans la course, mieux vaut maîtriser les différents outils mis à sa disposition et anticiper les nouvelles tendances. La mission est possible à condition d'être formé à la bonne recherche de l'information. à l'utilisation à bon escient des signatures électroniques et des droits d'accès aux documents. Sans parler de la maîtrise des nouveaux logiciels qui pullulent sur le marché.

Les éditeurs proposent d'ailleurs de plus en plus des formations et un suivi technique de qualité pour l'usage de leurs logiciels. Dernière grande tendance à prendre en main : la mobilité numérique. Plusieurs éditeurs de logiciels finalisent des versions de leurs logiciels pour les tablettes de type iPad, afin que tout professionnel qui le souhaite puisse déplacer son lieu de travail et ses documents sans avoir à emporter rien d'autre que sa tablette numérique. L'acteur du droit et du chiffre de demain sera numérique ou ne sera pas.

C.T.

### Femmes administrateurs : une dynamique en marche

A l'heure des discussions du projet de loi « pour l'égalité entre les femmes et les hommes », il est temps de faire le point sur la réelle place des femmes dans la gouvernance des entreprises.

Le mouvement de reconnaissance de la place des femmes dans la conduite de directions financières ou administratives est encore bien timide, malgré quelques belles avancées. Significative depuis 2009, l'évolution de la féminisation dans la gouvernance est due en grande partie à l'entrée en vigueur de la loi Copé-Zimmermann en 2011 sur la représentation équilibrée des hommes et des femmes dans les Conseils. En prévoyant un quota de 40 % de femmes dans les CA à cinq ans et de 20 % d'ici trois ans, le texte a en effet créé un formidable appel d'air pour toutes ces femmes accédant à des responsabilités dans les instances dirigeantes des entreprises. Et la loi a porté ses fruits : la part des femmes est passée de moins de 11 % en 2009 à plus de 28 % en 2013 dans les Conseils du CAC 40, sans compter la loi Sauvadet du 12 mars 2012 qui a instauré les quotas pour le monde public. Mais si les résultats sont bons, ils sont aussi très inégaux selon les groupes.

Quand Publicis dépasse les 50 % de femmes, d'autres sociétés font figure de mauvais élèves comme EDF (16,7 %) ou EADS NV (8,3 %). Si l'idéal ne fait pas partie du monde des entreprises, la parité encore moins semblet-il: très peu de femmes occupent encore les fonctions de présidence (3,1 %) ou de

vice-présidence (2,4 %) dans les conseils d'administration. Les comités exécutifs (ComEx), cœur du pouvoir dans les entreprises et sur lesquels l'Etat ne peut légiférer, leur restent donc en grande partie fermés. Pis, sur le peu de femmes présentes dans les ComEx, 79 % sont issues de fonctions supports telles la communication ou les ressources humaines. Les 40 premières entreprises françaises n'ont que 8,5 % de femmes en moyenne dans leur comité exécutif et 16 sociétés du CAC 40 n'ont pas encore de femmes dans leurs conseils. Autre fausse note : certaines sociétés ont uniquement agrandi leur conseil pour respecter la loi.

### Enjeu de compétitivité

Pourtant, l'apport du « capital féminin » au profit de la gouvernance des entreprises est réel. Les points de croissance supplémentaires dus à la féminisation sont aujourd'hui établis. Selon une étude récente de la Commission européenne, le redressement de l'économie pourrait être porté par les femmes : si le taux d'emploi des femmes était équivalent à celui des hommes, notre potentiel de croissance serait accru de 20 % à 40 %. Des plus-values largement exposées lors d'une conférence sur les « DAF au féminin », organisée par la

Fédération Femmes Administrateurs, FFA à l'occasion du dernier congrès des DAF (Directeurs Administratifs et financiers) à Paris le 9 juillet dernier. Une rencontre qui est en voie de favoriser l'émergence d'une autre association « DAF au féminin ». « Chacune des DAF a de vrais profils, de vraies compétences et des réelles qualités éthiques et déontologiques essentielles à une bonne gouvernance. Mais elles se sentent isolées. On va valoriser ce réel potentiel » affirme Agnès Bricard, Présidente de la Fedération Femmes Administrateurs, une Fédération créée en juillet 2012 qui regroupe des associations de femmes exerçant des responsabilités dans les métiers du chiffre, du droit ainsi que dans le secteur public et du commerce. Un autre visage de la gouvernance des entreprises est sans doute en train de se dessiner, et il passera avant tout par une évolution des esprits. Délicat mais pas impossible. Hors du CAC 40, une entreprise comme le laboratoire Janssen, filiale de l'américain Johnson & Johnson, compte six femmes pour... quatre hommes dans son ComEx!

C.T.

### 3 questions à... Agnès Bricard, présidente d'honneur du Conseil supérieur de l'Ordre des experts-comptables, Présidente de la Fédération Femmes administrateurs.

### 1. Quel bilan après un an de création de la FFA ?

La fédération a permis de favoriser l'émergence d'une vraie prise de conscience : le besoin des femmes administrateurs dans la reconnaissance de leurs singularités, leurs forces et leurs valeurs. Nous avons été sur tous les fronts : journée annuelle de la femme avec la députée Marie-Jo Zimmermann, le premier anniversaire de la FFA le 25 juin dernier avec Najat Vallaud-Belkacem, ministre des Droits des femmes autour d'un thème fort « 1 000 Femmes Administrateurs : l'enjeu de la confiance » et enfin notre conférence sur « DAF au féminin : quel est l'apport du Capital Féminin à la fonction Finance dans l'entreprise? » dans le cadre du Congrès des DAF. La FFA permet à toutes d'avoir un discours unitaire: oui nous avons bien les compétences !

### 2. Quel regard portez-yous sur les quotas de femmes : incitation ou discrimination positive ?

Les quotas sont temporairement nécessaires en ce qu'ils provoquent un choc culturel. Pourtant, on peine encore à étendre vraiment le dispositif. Le ministère des Droits des



femmes a renoncé à élargir aux PME de plus de 250 salariés les quotas de femmes dans les conseils d'administration (40 % d'ici à 2017) instaurés dans les entreprises de plus de 500 salariés par la loi Copé-Zimmermann de 2011.

Le volontarisme du gouvernement s'est heurté à des résistances syndicales. Dommage. Une fois l'impulsion donnée, les femmes doivent faire valoir leur plus-value. Et c'est là que la Fédération Femmes Administrateurs - FFA intervient.

### 3. Comment faites-vous concrètement bouger les lignes en matière de parité ?

La FFA n'en est pas restée au stade des réflexions. Loin de là. Avec Thierry Breton, conseiller social en charge de l'égalité professionnelle auprès de la ministre, Najat Vallaud-Belkacem, nous mettons en place une vitrine sur le site du ministère des Droits des femmes. L'idée? Mettre en place une plateforme unique pour présenter les compétences des femmes. Cette vitrine sera sur le site du ministère et le fichier géré par les associations elles-mêmes (via des liens hypertextes). Tout le monde aura enfin à disposition un vivier exceptionnel d'environ 5 000 femmes, aux profils et horizons divers. Et plus personne ne

pourra se demander légitimement où sont les femmes compétentes !

C.T.

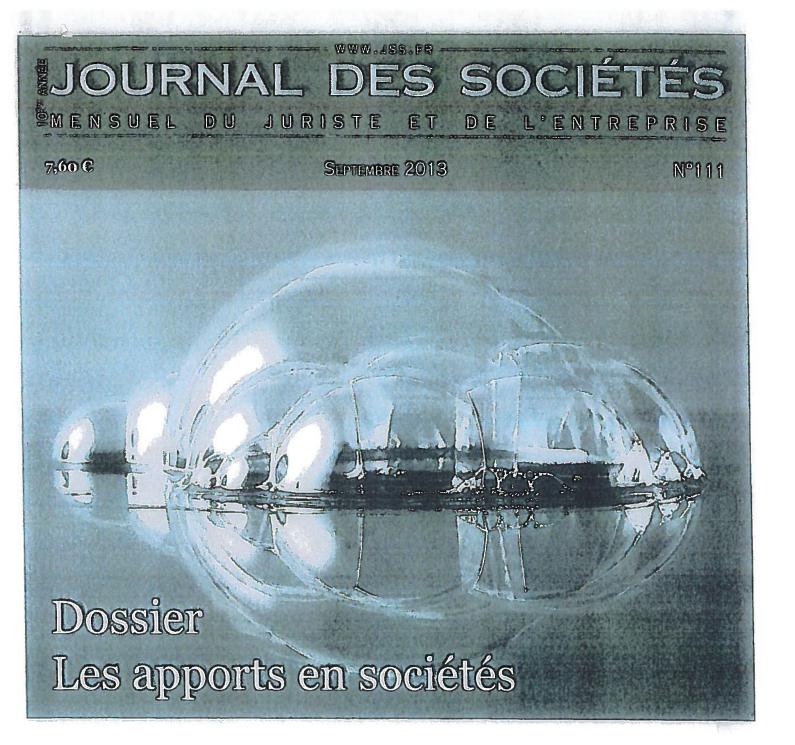
### Journal Spécial des Sociétés

Annonces Légales et Formalités

8, rue Saint Augustin, 75080 Paris cedex 02 tél.: 01 47 03 10 10 - fax: 01 47 03 99 00 - web: www.jss.fr

Directrice Générale: Myriam de Montis

JOURNAL DES SOCIÉTÉS



Avocats Succès pour campus 2013 Rentrée: quoi de neuf pour les avocats?

Finance Crowdfunding: besoin de cadrage? Un congrès pour les DAF

Entreprises Professionnels du droit et du chiffre : 100 % numérique

Femmes administrateurs: une dynamique en marche

Experts-comptables 3 questions à... Agnès Bricard, Experts comptables: besoin de sang neuf?

Fiche pratique Hors du contrat de société, point d'affectio dans le monde contractuel!

### La parité pour un management différent

LE CERCLE. La question des droits des femmes est devenue une priorité sociétale. Après la création du Haut Conseil à l'égalité femmes-hommes, le vaste programme pour une troisième génération des Droits des femmes démontre la détermination des Pouvoirs Publics d'y apporter des réponses concrètes.



pragmatisme.

Fédération Femmes Administrateurs

Si l'on s'attache aux questions liées à la parité dans les entreprises et les administrations, plusieurs actions sont attendues en 2013 :

- la conférence nationale sur l'accès des femmes aux Comités Exécutifs et comités directeurs et aux postes de responsabilité (9 avril) ;
- le Printemps du Networking qui rassemblera plus de 100 réseaux de femmes (23 avril) ;
- le lancement du plan pour l'aide à la création d'entreprise par les femmes (13 mai);
- l'adoption du projet de loi cadre pour les droits des femmes (courant mai) ;
- la remise du rapport de Séverine Lemière sur le taux d'emploi des femmes (1er juillet).

La Fédération des Femmes administrateurs créée en juillet 2012 sur mon initiative avec les présidentes Brigitte Longuet pour les avocats, Dominique de La Garanderie pour les juristes d'entreprise, Astrid Desagneaux pour les huissiers et Agnès Arcier pour l'association Administration Moderne est directement associée à nombre de ces évènements.

Malgré une situation économique difficile, le contexte n'a jamais été aussi favorable pour qu'enfin des évolutions voient le jour sur le terrain de la parité. Selon une étude récente de la Commission européenne, le redressement de l'économie pourrait être porté par les femmes : si le taux d'emploi des femmes était équivalent à celui des hommes, notre potentiel de croissance serait accru de 20 % à 40 %.

Dans ce contexte, le message des femmes qui souhaitent accéder à des responsabilités en entreprises ou dans l'Administration doit être plus clair, non seulement dans l'analyse mais surtout dans sa dimension prospective.

L'analyse repose d'abord sur l'identification de tous les schémas établis selon des normes masculines. Si l'on considère que les hommes s'expriment et se construisent dans les rapports de force, comment les femmes peuventelles se faire une place dans de tels schémas qui ne leur correspondent pas. Les hommes apparaissent souvent sceptiques, voire effrayés, de voir une femme s'installer à leur place. Cette opposition n'est pas binaire, elle est culturelle.

L'analyse, c'est aussi mesurer combien la parité est trop souvent considérée comme une fin en soi. La finalité de la parité, voilà ce que nous devons désormais nous attacher à argumenter. Démontrer notre capacité à porter une expression différente non par opposition mais par construction pour améliorer la gouvernance des entreprises et des administrations, pour enrichir le débat politique. Nous devons faire reconnaître l'apport de nos différences, notre capacité à dialoguer, à écouter, à remettre en question des situations établies, à faire preuve de

C'est aux femmes qu'il appartient de construire ces nouveaux schémas avec la parité pour une expression différente. Toutes celles qui ont saisi l'opportunité d'exercer des responsabilités importantes ne sont pas suffisamment engagées dans des réseaux de femmes pour créer et diffuser des modèles féminins de réussite. Elles devraient le faire pour les nouvelles générations.

C'est le sens de mon engagement avec la création de la Fédération des Femmes Administrateurs réunissant pour la première fois des femmes du public et du privé avec les professionnelles libérales. Ce mélange d'expérience public-privé peut être le germe de la réussite de la mixité.

Aujourd'hui, nos actions doivent se concentrer sur la mutualisation de nos réseaux pour définir ensemble les modèles qui permettront au capital féminin de donner toute sa valeur dans notre monde en pleine mutation.









### administrateurs dans le SBF 120 en 2013 Mixité et diversité dans les conseils Une présentation des femmes d'administration:

Karima BOUAISS

Institut d'administration des entreprises Maître de Conférences Université de Poitiers

Agnès BRICARD

Experts Comptables et Présidente de la Fédération des femmes administrateurs 1ère femme Présidente de l'Ordre des



### Objectifs et sources de l'étude

### Objectifs de l'étude

- Comparer la présence des femmes au sein des conseils d'administration des groupes français
- Comparer leurs formations,
   leurs compétences et leur
   expertise

### Sources

- Rapports annuels
- Bases de données

Thomson One Banker

- Zoominfo
  - Bloomberg -Businessweek



- 114 sociétés cotées au SBF 120 font siéger des femmes dans leur CA en 2013
- 353 mandats de femmes administrateurs sur 1489 mandats
- 23,7% des mandats
- 285 femmes administrateurs

	Échantillon total	Françaises	Étrangères
Nombre d'entreprises faisant siéger des femmes	114 firmes font siéger des femmes	102 firmes font siéger des femmes françaises	58 firmes font siéger des femmes étrangères
En %		89,5%	51%
Répartition Femmes françaises - étrangères	48 firmes font siéger des femmes françaises et étrangères	55 firmes ne font siéger que des femmes françaises	11 firmes ne font siéger que des femmes étrangères
En %	42%	48%	10%





- Nationalité des femmes administrateurs étrangers
- Quelques caractéristiques
- Formation des femmes administrateurs
- Mandats sociaux des femmes administrateurs
- Expérience professionnelle des femmes administrateurs
- Responsabilités dans les comités
- Jetons de présence perçus
- Caractéristiques des groupes français
- Synthèse

# Présence des femmes dans les CA

	Échantillon total Françaises	Françaises	Étrangères
Nombre de femmes	285 femmes	205 femmes	80 femmes
En %		72%	28%
Nombre de mandats d'administrateurs	353 mandats détenus	260 mandats sont détenus par des femmes françaises	93 mandats sont détenus par des femmes étrangères
En %		74%	79%
Taille moyenne du CA	12,76		
Nombre moyen de femmes	3,16	3,2	3,62
% de la taille_CA	24,7%	25,14%	26,31%



# Présence des femmes dans les CA

	Total échantillon	illon	Femmes françaises	ıçaises	Femmes étrangères	angères
	Nombre de firmes	Proportion sur les 114 firmes	Nombre de firmes	Proportion sur les 114 firmes	Nombre de firmes	Proportion sur les 114 firmes
1 femme	15	13%	26	23%	35	31%
2 femmes	27	24%	25	22%	13	11%
3 femmes	27	24%	27	24%	∞	7%
4 femmes	26	23%	18	16%	2	2%
5 femmes	12	11%	ις.	4%		
6 femmes	c	3%	1	1%		
7 femmes	4	4%				



# Présence des femmes dans les CA

	Total échantillon	illon	Femmes françaises	ıçaises	Femmes étrangères	angères
	Nombre de femmes	Proportion sur les 285 femmes	Nombre de femmes	Nombre Proportion de sur les 285 femmes femmes	Nombre de femmes	Nombre Proportion de sur les 285 femmes femmes
1 mandat	236	83%	168	29%	89	24%
2 mandats	35	12%	24	%8	11	4%
3 mandats	10	4%	6	3%	1	%5'0
4 mandats	m	1%	R	1%		
5 mandats	1	0,5%	1	%5′0		

### Nationalité des femmes étrangères

	Femmes étrangères	
Nationalité	Nombre	Proportion
Américaine	20	25%
Britannique	13	16%
Allemande	7	%6
Espagnole	7	%6
Italienne	5	%9
Belge	m	4%
Canadienne	8	4%
Indienne	3	4%
Néerlandaise	2	3%
Norvégienne	2	3%
Singapourienne	2	3%
Suisse	2	3%

⇒ 54% d'européennes

pays de l'Union Européenne

 $\Rightarrow$  10 nationalités de

⇒ 23 nationalités

⇒ 25% d'américaines

### Nationalité des femmes étrangères

	Femmes étrangères	es
Nationalité	Nombre	Proportion
Brésilienne	1	1,25%
Chinoise	1	1,25%
Étiopienne	1	1,25%
Grecque	T	1,25%
Irlandaise	Н	1,25%
Ivoirienne	Т	1,25%
Marocaine	1	1,25%
Philippinienne	1	1,25%
Sénégalaise	1	1,25%
Suédoise	1	1,25%
Vietnamienne	T	1,25%

### Quelques caractéristiques

	Total	Françaises	Étrangères
Age moyen		53 ans et demi	53 ans et demi
Indépendance (en nombre de mandats)	210	143	67
Nombre d'administrateurs représentant les employés	26	24	2
Nombre d'administrateurs représentant l'Etat français	7	7	0
Nombre d'administrateurs représentant une société	6	3,5%	0
Nombre de femmes ayant un lien familial avec le groupe			

### Formation

	Étrangères	on Nombre Proportion								
Formation	Françaises	Nombre Proportion								
RE	techenche	N	Ont un doctorat	Ont un MBA	Ont étudié le management	Ont étudié l'ingénierie	Ont étudié le droit	Ont étudié dans une école de commerce	Ont étudié dans une université	Classée au classement de Shanghai

## Différences Universités / Ecoles

	Fran	Françaises	Étran	Étrangères
	Nombre	Proportion	Nombre	Proportion
INSEAD				
HEC				
Sciences-Po				
ENA				
Polytechnique – X Mines				
Harvard				
Oxford				

# Mandats sociaux - Administrateurs

	Femmes françaises	Femmes étrangères
	Nombre %	% Nombre %
Mandats d'administrateurs détenus en moyenne		
Nombre d'années de présence dans le CA		
Exerçant dans le même secteur d'activité (mandats)		

### Mandats sociaux - DG

	Femmes françaises	Femmes étrangères
	Nombre %	% Nombre %
DG en poste		
Mandats de DG détenus en		
moyenne		

# Mandats sociaux – Présidente de CA

	Femmes françaises	Femmes étrangères
	Nombre de % femmes	% Nombre de % femmes
Présidence CA au cours de leur carrière		
Nombre de Présidentes de CA	C	1

### 4 conseils d'administration des groupes du SBF 120 sont présidés par une femme:

- Elisabeth Badinter pour Publicis
- Vivienne Cox pour Vallourec
- Danièle Ricard pour Pernod Ricard
- Marie-Hélène Dick Madelpuech pour Virbac

### Expérience professionnelle

	Femmes	Femmes françaises	Femmes	Femmes étrangères
Secteur	Nombre	Proportion	Nombre	Proportion
Industrie				
Finance et droit				
Universitaire				
Politique				

### Responsabilités dans les comités

	Fen	nmes fra	Femmes françaises		Fer	Femmes étrangères	angères	
412 mandats dans des comités	NB_ comités	En %	Pdte	En %	NB_ comités	En %	Pdte	En %
Total	293	71%	09	81%	119	79%	14	19%
Audit	85	21%	15	70%	28	%2	2	3%
Rémunération	49	12%	12	16%	18	4%	2	3%
Nomination	44	11%	13	18%	23	%9	4	2%
Gouvernance	19	2%	S	7%	13	3%	2	3%
Stratégique	29	2%	7	3%	∞	2%	П	1%

## Rémunération - Jetons de présence

	Mandats ayant perçus un jeton d présence	Mandats ayant perçus un jeton de presence perçus en 2011 présence	2011 ר
	Nombre Proportion	Moyenne	Médiane
Échantillon global			
Femmes françaises			
Femmes étrangères			

### Caractéristiques des groupes

Moyennes	Femmes françaises	Femmes étrangères
ROE		
Part du CA à l'international		
Nombre d'opérations de fusion- acquisitions impliquant le groupe		
Age du groupe		
Capitalisation boursière du groupe		
Taille du groupe		
Groupe coté au CAC 40		



- 23,7% des mandats d'administrateurs sont détenus par une femme
- 72% de femmes françaises
- Age similaire: 53 ans et demi
- 3 femmes françaises sont présidentes de CA et une étrangère
- Plus forte indépendance des femmes étrangères (72%) par rapport aux françaises (55%)

### IAE au féminin

Conférence

Vendredi 24 janvier 2014



www.fédération-femmes-administrateurs.com

### 3. Femme Administrateur: mode d'emploi

- \* Palmarès des entreprises de la semaine de l'égalité professionnelle (17/10/2013)
- \* Préparer sa mise en visibilité
  - 1. Vivier des Femmes Administrateurs : Site du Ministère des Droits des femmes www.femmes.gouv.fr
  - 2. VotreAdministrateur Site: www.votre-administrateur.com

### \* Vos moyens

- 1. Blog et réseaux sociaux
- 2. Rédiger des articles et les publier
- 3. Inscrivez-vous sur le guide des expertes 2014
- 4. Liste des cabinets chasseurs de tête

### Le palmarès

	ENTREPRISE	FÉMINISA- TION DU CONSEIL	FÉMINISA- TION DES DIRIGEANTS	POLITIQUES DE FÉMI- NISATION	NOTE GLOBALE
1	ORANGE	28,0	29,0	10	67,0
2	MEDICA	34,0	30	0	64,0
3	SAINT GOBAIN	30,5	21,4	10	61,9
4	VIRBAC	24,6	37,2	0	61,8
5	PUBLICIS GROUP SA	36,8	22,0	3	61,8
6	SODEXO	31,8	25,96	3	60,7
7	MERCIALYS	21,2	17,2	10	60,5
8	ICADE	17,2	39,6	3	59,8
9	ACCOR	28,0	28,38	3	59,4
10	KERING	30,5	28,4	0	58,9
11	WENDEL	29,8	17,16	0	58,8
12	AREVA	30,5	22,38	3	55,9
13	AXA	28,0	16,7	10	54,7
14	CLUB MEDITERRANEE SA	23,2	31,2	0	54,4
15	HERMES INTERNATIONAL	21,2	33,16	0	54,3
16	CNP ASSURANCES	14,1	35,9	3	53,0
17	GDF SUEZ	21,7	19,86	10	51,6
18	AEROPORTS DE PARIS (ADP)	36,0	14,58	0	50,6
19	IPSEN	21,0	29	0	50,0
20	IPSOS SA	17,9	32	0	49,9
21	CGG VERITAS	26,4	22,4	0	48,8
22	EULER HERMES S.A	18,2	18,72	10	47,0
23	UBISOFT ENTERTAINMENT	23,2	22,8	0	46,0
24	APERAM	22,5	19,96	3	45,4
25	INGENICO	28,0	17,18	0	45,2
26	BNP PARIBAS	26,5	8,16	10	44,6
27	JC DECAUX SA	15,0	29,44	0	44,4
28	DASSAULT SYSTEMES SA	20,0	21,32	3	44,3
29	SANOFI	17,9	16,02	10	44,0
30	GROUPE M6	13,9	29,62	0	43,5
31	TELEVISION FRANCAISE I (TFI)	18,0	24.2	0	42,2
32	CASINO GUICHARD PERRACHON	18,8	13,2	10	42,0
33	NEXITY	29,8	12	0	41,8
34	TECHNIP	30,3	4,4	7	41,7
35	LEGRAND S.A	31,3	0	10	41,3
36	SCHNEIDER ELECTRIC S.A	17,1	13,98	10	41,0
37	L'ORÉAL	17,2	20,8	3	41,0
38	VIVENDI	31,8	6	3	40,8
39	SILIC	20,0	19,98	0	40,0
40	ESSILOR INTERNATIONAL	18,0	18,8	3	39,8
41	AIR LIQUIDE	19,0	10,58	10	39,6
42	ILIAD	21,0	18,42	0	39,5

	ENTREPRISE	FÉMINISA- TION DU CONSEIL	FÉMINISA- TION DES DIRIGEANTS	POLITIQUES DE FEMI- NISATION	NOTE GLOBALE
43	MICHELIN	28,5	7,78	3	39,3
44	GROUPE EUROTUNNEL SA	29,2	10,02	0	39,2
45	SUEZ ENVIRONNEMENT	14,1	20,12	3	37,2
46	RENAULT	14,8	18,8	3	36,6
47	FONCIÈRE DES RÉGIONS	13,9	22,3	0	36,2
48	UNIBAIL RODAMCO SE	16,0	17	3	36,0
49	KLEPIERRE SA	24,0	12	0	36,0
50	HAVAS	13,6	22,3	0	35,9
51	ALCATEL-LUCENT	20,4	11,86	3	35,2
52	PERNOD RICARD	24,5	7,72	3	35,2
53	SOLOCAL GROUP	17,3	17,46	0	34,8
54	SOCIETE GENERALE	18.5	13,24	3	34,7
55	ALTRAN TECHNOLOGIES	25,3	5,6	3	33,9
56	AIR FRANCE KLM	21,6	12	0	33,6
57	VALEO	19,0	11,46	3	33,5
58	ALTEN	24,0	6	3	33,0
59	TOTALSA	20,0	10	3	33,0
60	SAFT GROUPE SA	17,3	14,8	0	32,1
61	LVMH	10,6	18,52	3	32,1
62	VINCI	21,1	0,8	10	31,9
63	NATIXIS	20,7	8	3	31,7
64	SAFRAN SA	19,6	12,1	0	31,7
65	EUROFINS SCIENTIFIC	24,0	7,6	0	31,6
66	VALLOUREC	27,2	4,4	0	31,6
67	EUTELSAT COMMUNICATIONS	25,3	6	0	31,3
68	BIC	26,0	5,2	0	31,2
69	SCOR SE	19,0	12	0	31,0
70	NICOX SA	14,7	16,02	0	30,7
71	CARREFOUR SA	16,8	13,62	0	30,5
72	BOUYGUES	24,6	2,8	3	30,4
73	THALES NEOPOST SA	10,9	9,42	10	30,3
74	ZODIAC AEROSPACE	26,0		0	30,0
76	GECINA GECINA	20,0	9,86	0	29,9
77	ATOS SE	13,9	15,6 7.9	3	29,5 29,4
78	GEMALTO NV	20,0	6,4	3	29,4
79	CREDIT AGRICOLE SA	26,2	0,4	3	29,4
80	RUBIS	13.9	15.2	0	29,1
81	GROUPE STERIA SCA	12.0	15,86	0	27,9
82	PSA PEUGEOT CITROEN	21,4	3,2	3	27,6
83	IMERYS	19,2	5.2	3	27,4
84	ALSTOM SA	20.4	4	3	27,4
85	LAFARGE	12,0	15,32	0	27,3
86	BUREAU VERITAS	24,0	3.2	0	27,2
87	DANONE	12.8	10,8	3	26,6
47		12,0	1010		_0,0

	ENTREPRISE	FÉMINISA- TION DU CONSEIL	FÉMINISA- TION DES DIRIGEANTS	POLITIQUES DE FÉMI- NISATION	NOTE GLOBALE
88	BIOMERIEUX SA	6,7	9,78	10	26,4
89	EURAZEO	15,0	6	0	26,3
90	REMY COINTREAU SA	15,0	11,2	0	26,2
91	EIFFAGE SA	24,4	1,6	0	26,0
92	PLASTIC OMNIUM	20,5	4,8	0	25,3
93	EDENRED	16,0	9.24	0	25,2
94	CAP GEMINI	14,0	7,46	3	24,5
95	LAGARDÉRE SCA	24,0	0	0	24,0
96	NEXANS	20,4	3,2	0	23,6
97	VEOLIA ENVIRONNEMENT	11,3	9,06	3	23,3
98	ARKEMA	14,9	8,4	0	23,3
99	ERAMET	7,5	12,58	3	23,1
100	FAURECIA	17,2	5,46	0	22,7
101	SEB SA	16,0	6	0	22,0
102	STMICROELECTRONICS NV	13,3	4,92	3	21,2
103	REXEL	5,5	14,02	0	19,5
104	SOLVAY SA	14,7	3,6	0	18,3
105	FAIVELEY TRANSPORT	14,0	2,8	0	16,8
106	EDF	10,0	6,66	0	16,7
107	BOLLORE	9,2	4,4	3	16,6
108	SOITEC SA	8,7	7,5	0	16,2
109	BOURBON	12,0	4	0	16,0
110	TELEPERFORMANCE	5,0	10,02	0	15,0
111	MAUREL & PROM	15,0	0	0	15,0
112	ARCELOR MITTAL	14,9	0	0	14,9
113	EADS NV	5,0	6	3	14,0
114	ORPEA	13,9	0	0	13,9
115	SES SA	10,6	0	0	10,6
116	SARTORIUS STEDIM BIOTECH	7,5	0	0	7,5
117	TECHNICOLOR	6,7	0	0	6,7
118	VICAT	6,0	0	0	6,0
119	VILMORIN & CIE	0,0	0	0	0,0
120	AB SCIENCE	0,0	0	0	0,0



MINISTERE DES DROITS DES FEMMES PORTE-PAROLE DU GOUVERNEMENT



Paris, le mardi 21 janvier 2014,

### **CONFERENCE DE PRESSE**

### La France accueillera le Sommet mondial des Femmes (Global Summit of Women) les 5, 6 et 7 juin 2014 à Paris

Najat Vallaud-Belkacem, ministre des Droits des femmes et Irene Natividad, présidente du *Global Summit of Women* tiendront une conférence de presse

jeudi 23 janvier 2014 à partir de 11h00 au Ministère des Droits des femmes 35 rue Saint-Dominique – 75007 Paris

A cette occasion, la ministre et la présidente du Sommet détailleront le programme du Sommet mondial des femmes (Global Summit of Women) qui se tiendra à Paris les 5, 6 et 7 juin 2014. Le sommet réunit annuellement depuis 23 ans plus de 1000 femmes du monde entier, dirigeantes d'entreprises de toute taille, femmes d'affaires, ou encore cheffes d'organisations non gouvernementales tournées vers le développement économique, dans le but de promouvoir la participation des femmes à la vie et l'activité économique et le leadership au féminin.

### Le site Femmes administratrices dévoilé

La ministre des Droits des femmes dévoilera lors de cette conférence de presse le site Femmes Administratrices. Ce site a pour objectif d'accompagner les entreprises et les réseaux d'accompagnement afin d'atteindre l'objectif de 40% de femmes dans les Conseils d'administration fixé par la loi. Créé en partenariat avec des réseaux professionnels tels que la Fédération des Femmes Administratrices, Femmes Chefs d'Entreprise, European PWN, Femmes Ingénieurs, le programme Women Be European Board Ready et l'Institut Français des Administrateurs, ce site permettra d'informer et de sensibiliser un large public à ces enjeux, de mettre en valeur des parcours d'administratrices, et de faciliter la mise en relation des femmes intéressées par un mandat et des entreprises qui recrutent, avec les réseaux partenaires du site qui constituent les viviers de talents.

Contact Jonathan Debauve, attaché de presse 01 42 75 57 38 - presse-droitsdesfemmes@pm.gouv.fr

### Vivier des Femmes Administrateurs

### Projet du Ministre

La loi de 2011 a permis des avancées importantes sur la féminisation des conseils d'administration. Les résultats sont encourageants quand on regarde les plus grandes entreprises (CAC 40 et dans une moindre mesure SBF 120). Ainsi en 2013 le taux de féminisation des CA est de 28% dans le CAC 40 et 26% dans le SBF 120. On notera que la féminisation se fait pour partie par l'internationalisation, mouvement en cours dans les plus grandes entreprises. Ainsi près de 40% des femmes élues dans les conseils des entreprises du SBF 120 sont de nationalités étrangères (chiffres ethics and boards).

Ce premier temps de féminisation est sans doute moins difficile à réaliser que le chemin qui reste à parcourir pour parvenir à l'objectif de 40%. Atteindre cet objectif suppose d'engager un réel effort d'accompagnement au profit des femmes et des entreprises, d'autant qu'au delà des plus grandes entreprises, la loi est largement méconnue des entreprises de 500 salariés et 50 M€ de chiffres d'affaire auxquelles elle s'applique.

Le risque est grand que l'objectif ne soit pas atteint. C'est pour cette raison que la Ministre des droits des femmes a souhaité mettre en place des actions d'accompagnement. Ce n'est pas l'échec de la loi qui est en jeu. C'est le risque de voir les dynamiques de féminisation s'essoufler et se limiter à quelques entreprises alors qu'elles doivent embrasser le plus largement toute notre société.

Surtout il est important de donner du sens à ces contraintes. Si la féminisation des postes de direction est un enjeu stratégique pour les entreprises, c'est parce que les femmes peuvent apporter à nos entreprises, comme à la fonction publique, leurs parcours individuels, leur niveau de formation, les compétences dont notre pays a besoin. Trouver les meilleures compétences est un enjeu stratégique, de tous les jours pour nos entreprises. C'est de cette richesse, celle de la mixité, qu'une entreprise, et finalement toute organisation, tire une force supplémentaire qui peut faire la différence.

Ainsi plusieurs partenaires se sont réunis autour de ce projet qui poursuite plusieurs objectifs, à la fois ambitieux et pragmatiques qui trouveront leur concrétisation dans un site internet.

Le premier objectif du site sera d'informer, sur le droit, sur les enjeux de la féminisation de la gouvernance des entreprises, tant en termes d'obligations légales que d'amélioration de la performance économique et sociale de nos entreprises. Les enjeux en termes de changement des mentalités et de progrès de l'égalité professionnelle seront également mis en avant, et contribueront en ce sens à promouvoir une culture de l'égalité, à tous les niveaux de l'entreprise et dans tous les secteurs. Ce site doit permettre également aux femmes intéressées de prendre la mesure des fonctions d'administratrices.

L'enjeu est aussi de mettre en avant les viviers existants de femmes. C'est l'un des objets de ce site partenarial qui donne à voir la réalité des viviers. L'argument souvent brandi d'un manque de viviers n'est pas recevable. Dans les faits les femmes qui ont les compétences et le profil pour exercer de tels mandats sont plus nombreuses qu'on le croit, pour autant qu'on veuille bien regarder et ne pas se cantonner non plus aux entreprises du CAC 40. Le site comportera des témoignages des réseaux d'accompagnement et de femmes exerçant des mandats ou candidates pour le faire.

Enfin, cette plateforme vise à faciliter la mise en relation des femmes souhaitant exercer un mandat d'administratrice, des entreprises qui recrutement des administratrices, avec les réseaux professionnels féminins partenaires qui disposent déjà des viviers de talents potentiels. De ce point de vue la plateforme aura pour objectif de faciliter l'accès aux réseaux et aux viviers. Pour les entreprises, qui en dehors de celles du CAC 40 pour lesquelles cette initiative ne sera pas utile, pourraient ainsi trouver des ressources auprès des partenaires de l'opération. Pour les femmes intéressées ce site permettra de remédier à l'inégalité entre les femmes et les hommes dans l'accès aux réseaux professionnels, cet accès jouant pour beaucoup dans les carrières professionnelles.

Par construction, cette structure ouverte à tous permet en outre de poursuivre l'effort d'enrichissement des viviers et de **diversifier les profils** en simplifiant l'accès aux réseaux de catégories moins représentées comme les femmes dirigeantes d'entreprises (PME, ETI) ou les salariées de grandes entreprises, par exemple.

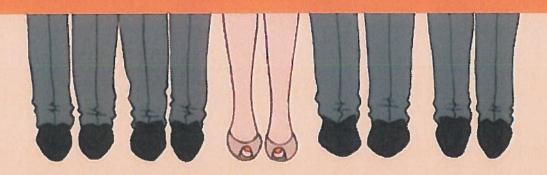
Ainsi les demandes des entreprises comme celles des femmes manifestant un intérêt pour exercer un mandat seront redirigées vers les réseaux partenaires qui apporteront pour les femmes un premier conseil sur leur l'adéquation entre leur profil et les exigences habituelles des entreprises; et pour les entreprises un premier niveau de réponse sur l'existence dans le ou les viviers des profils correspondant à leur recherche. Mais il ne s'agira ni d'un forum de recrutement ni d'une bourse aux mandats. Le recrutement restera organisé par les entreprises selon leurs méthodes.

**EpOke** 

en librairies

### GUIDE DES EXPERIES 2014

400 femmes pour enrichir le débat



Municipales, Fiscalité, Front national, Crise, JO, Immigration, Islamisme, Mali, e-learning, Gaz de schiste, Syrie...

Anne Carrière



### Agnès Bricard

### expertise comptable et financière

+évaluation des sociétés +financement des TPE-PME + intelligence économique +prévention et restructuration financière +

### assurance santé économique entreprises

Actifs immatériels des entreprises, financement TPE, PME et ETI, transmissions d'entreprises, export, marchés publics

abcec@wanadoo.fr 01 44 69 06 06 06 61 64 57 00



### **Fonctions**

Experte-comptable commissaire aux comptes

Présidente d'honneur du Conseil supérieur de l'Ordre des experts-comptables Présidente de la Fédération femmes administrateurs (FFA)

Personnalité qualifiée au Conseil de normalisation des comptes publics (CNOCP)

Membre de l'Observatoire économique de l'achat public (OEAP) Administratrice à l'Académie de l'intelligence économique (présidée par Alain Juillet)

### **Parcours**

Présidente du Conseil supérieur de l'Ordre des experts-comptables (2011-2012)

Lauréate du Prix « La Tribune Women's Awards 2011 » catégorie Finances et Grand Prix Administratrice de l'APCE (Agence pour la création d'entreprise) (2009-2013)

Présidente de l'OEC de Paris Île-de-France (2001-2002)

Présidente fondatrice du CJEC (Club des jeunes experts-comptables diplômés) (1983-1985)

Présidente nationale de l'ANECS (Association nationale des expertscomptables stagiaires) (1981-1983)

### **Publications**

- Les Nouveaux Territoires de l'intelligence économique, IFIE, 2009 et 2012
- Guide du Routard de l'intelligence économique, Hachette, 2012-2013
- Les Guides de la commande publique, Club Secteur Public du CSOEC, 2009/2012
- Reprendre une entreprise, Express Roularta, 2009
- Accompagner le chef d'entreprise en difficulté, Litec/Lexis Nexis, 2006

<sup>\*</sup>web: www.bricard-lacroix.com

<sup>\*</sup>web: www.agnes.bricard.com

Élections municipales, marchés financiers, Jeux olympiques, Égypte, procréation médicalement assistée, dopage... Ces thèmes ne se déclinent pas uniquement au masculin. En France, un grand nombre de femmes expertes peuvent analyser et commenter des sujets trop souvent réservés aux hommes. En proposant 400 noms de femmes expertes, ce guide est aujourd'hui l'outil indispensable pour toutes celles et tous ceux qui veulent promouvoir la parité.

EpOke est une agence spécialisée dans la production de contenus.

contact@epoke.fr

www.epoke.fr

(2013)
& Dirigeants
જ
s Supérieurs & Dirig
Cadres.
e Recruteurs - Cadres
Liste

	Adresse		Téléphone	Mail	1301	Web site
COmpagnic						:
Accetis International	16 rue Trézel	92300 Levalloist	01 47 56 28 00	contact@accetis.com	TOURTOIS Franck	http://www.accetis.com
Agora Search	7 rue Auber	75009 Paris	01 53 30 7878	dirigeants@agorasearch.com	NORDON Luce	The state of the s
Altedia	5 rue de Milan	75009 PARIS	01 44 91 50 00	paris@altedia-drouot.com	Christian Degelin	http://www.aiteua.ii
AMROP-RTA	3 av du Président Wilson	75116 PARIS	01 56 62 21 21	rta@amrophever.com	10D Jackie	ntp://www.aliliop.com
Anthoconcultants	62 bd Malesherbes	75008 PARIS	01 53 04 89 10	info@anthos.fr	LAUE Christian	http://www.anthos.ir
Arthur Hunt	75. av des Champs-Elvsée	75008 PARIS	01 56 696 696	baychelier@arthur-hunt.com	BAYCHELIER Sylvie	
Douglan Everytive Centrh	1 rd ot des Champs Elvsées	75008 Paris	01 44 13 67 00	pierre.fouquesduparc@boyden.fr	FOUQUES DUPARC Pierre	http://www.boyden.com/
Designation County	2 rd nt des Champins Flucières	75008 Paris	01 44 13 67 00	christine.alibert@boyden.fr	Christine ALIBERT	
Boyden executive search	1 Dond-Daint des Champs-Flycops	1	01 44 13 67 00	BSerey@boyden.com	SEREY Bruno	http://www.boyden.com/fr
Boyden International	T, NOIN-TOIL US CHAIR - 173CC	Darie 75008	01 46 33 00 89	imb@ceo-search.fr	BEIGBEDER Jean-Michel	http://www.ceo-search.fr
CEO Search	74 av George v	17447 0-10	00 01 04 40	m rozat@slavandarhiiahas com	ROZET Maurice	http://www.alexanderhughes.com
CPM Search (Alexander Hughes Int)	57 Bd de Montmorency		01 44 30 22 00		DIECTAIC Claude (Adme)	httm://www.rroscwav-management.com/
Crossway Management	42 avenue Kléber	1	01 56 90 16 11	C. Destais@Crossway-management.com	Deposition Coloris	
Drouged at Accoriée	36 rue Laborde	75008 PARIS	01 44 70 77 34	sda@drouard-associes.com	DRUDARD Sylvie	
Complete Complete	SA avenue Marreal	75008 Paris	01 44 31 81 00	pierre.mogenet@ezi.net	MOGENET Pierre	http://www.egonzehnder.com/
cgon cennuer	144 1: der 71-1-1-1-1-1-1-1-1-1-1-1-1-1-1-1-1-1-1-	75008 PARIS	01 72 75 25 25	esalmon@ericsalmon.com	SALMON Eric	http://www.ericsalmon.com
ETIC SAIITON	ACT AND MANIPORT	75116 PARIS	01 47 03 15 75	pagezy@eurosearch-associes.com	PAGEZY Marc	http://www.eurosearch-associes.com/
Eurosearcii or Associes	TOT BANK INTERPORT	75008 PARIS	01 40 54 60 21	recrut@groupefsc.fr	SANCHEZ François	http://www.fsc-consultants.fr
François Sanchez Consultants-r.s.c	77 mente der Champe Flucker	75008 Paris	01 53 83 60 61	ecazier@haussmann-es.com	Cazier Emmanuel	www.haussmann-es.com
Haussmann Executive Search	// dvelide des champs crysees	75784 Paris				
i (1)	6 4 4 5 5 5 5 5 5 5 5 5 5 5 5 5 5 5 5 5	Codex 16	01 44 34 17 00	pgibert@heidrick.com	GIBERT Pascal	http://www.heidrick.com/
Heidrick & Struggles	A Indian A70 hoise 50	Allec	32 2 663 16 00	dominique.moracchini@itpww.com	MORACCHINI Dominique	http://www.itpww.com
High Tech Partners - 11 P	Avenue Louise, 4/3 boile	1	01 42 68 04 80	vt.desautel@he-int.com	Valèrie Truchot-Desautel	http://www.hommesetentreprises.com
Hommes et entreprises internauonal	20 fue Jean Mermot	1				
•		Sur-Saine	01 58 56 58 56	laurent.chen@hudson.com	Chen Laurent	http://www.hudson.com/
Hudson	1/b av charles de Gadile	75008 Parie	01 53 43 24 24	fhumblot@humblot.com	HUMBLOT François	http://www.humblot.com
Humblot-Grant Alexander	12 rue Boissy u Arigida	75116 Paris	01 53 84 74 74	naric@intersparchfrance.com	DEBIEUVRE Anne	http://www.intersearchfrance.com
Intersearch	59 boulevard exemans	75000 Basis	00 00 02 04 10	contact@louve-accoring.com	SAYERS Josette	http://www.jouve-associes.com
Jouve & Associés	54 Avenue de Marceau		01 45 61 86 54	catherine ducros@kornferry.com	DUCROS Catherine	http://www.kornferry.com
orn Ferry International/ Whitehead Man 49 av des Champs clysees	an 49 av des Champs Elysees	١	00 12 02 17 00	Apolo Marchinet fr	SAINT-GEOURS Jean-Philippe	http://www.leaders-trust.com
Leaders-Trust International	50 rue Boissiere	VOLTO PARIS	00 t/ ca cc T0			
		Cadav	01 72 29 50 50	victor.ernoult@ernoultsearch.fr	ERNOULT Victor	http://www.marlar.com
Mariar international - Ernouit Search	_	ZEOOO DADIC	01 72 71 85 30	mercator@erounemercator.com	CARN François	http://groupemercator.com
Mercator Group	121 av des Champs-Elysees	75000 Paris	01 44 20 54 00	cores lamielle@neumann-inter.com	LAMIELLE Serae	http://www.neumann-inter.com/
Neumann International	65-67 av des Champs-Elysees	/SUUS Paris	07 #5 07 #4 TO	Selfendiment Control of Person for	Frederious MORFALL	http://www.ravherndtson.com
Odgess Berndtson	73 Champs Elysées	/5008 Paris	01 23 // 22 00	Tredering commonty form	CRETE Ison-Nost	http://www.ores-search.com
Ores search	4 rue de Marignan	/SUUS PARIS	UI 40 /4 U2 2/	CONTRACTOR SECURITION	DOCCTAT Alain	http://www.progress-search.com/
Progress (IIC Partners Executive)	2 rue de la Paix	75002 Paris	01 53 45 16 45	aprestat@progress-search.com	CANOLI COOKO AA	heter //www.meralfroundide.com
Russel Reynolds Ass	7 place Vendôme	75001 Paris	01 49 26 13 00	MSangle-Ferriere@russelireynolds.com	SAIVGLE-FERMIERE MUTE	Trees from colordant not
Selecting RH	30, rue Cambacérès	75008 Paris	01 40 06 03 90	icrabian@noos.fr	KABIAN Jean-Lianae (70)	ntp://www.selectingili.ilet
Singer Hamilton	40 rue La Pérouse	75116 Paris	01 53 64 77 77	sh@singerhamilton.com		http://www.singernamiton.com/
Sirca	20 avenue de l'Opéra	75001 Paris	01 44 55 33 55	ahiribarrondo@sirca.fr	HIRIBARRONDO Albert (78)	http://www.sirca.fr/
211.00		Stamford CT				
Spencer Strart	2 Stanford Plaza 14 Th floor; 281, Tresser boulev	06901 USA	12 033 246 333	12 033 246 333 phogin@spencerstuart.com	BOGIN Peter	http://www.spencerstuart.com/
Staff-Consultant	27 rue Marbeuf	75008 Paris	01.40.70.09.01	pystintzy@staff-imsa.com	STINTZY Pierre-Yves (85)	http://www.imsa-search.com
Transastrh	37/39 rue Boissiere	75116 PARIS	01 44 34 20 00	claire.floreani@transearch.com	FLOREANI Claire	http://www.transearch.com
il eniscei ci					Matteo Guerra	
Wichael Page				acs@adeo-research.com	Anne Courtois-Suffit	
Ageo research				ahirribarrondo@sirca.fr	Albert hiribarrondo	
Sirca executive search				cv2012@inovasearch.com	Michel Sarfati	
Inova Search				isi@iohn-stork.com	Rosemarie Heitz	
John Stork International						